

BE READY : RGPD

Etre conforme à la nouvelle réglementation permet :

- D'améliorer son image et le niveau de confiance auprès des acteurs économiques
- D'anticiper et agir en cas d'incident
- D'éviter les pénalités financières accrues

VOS BESOINS :

- Evaluer le niveau de maturité de votre entreprise
- Connaître les mesures légales et organisationnelles qui peuvent être mises en place
- Désigner un DPO (Data Protection Officer)
- Définir ses responsabilités
- Mettre en place un plan d'action

“ Afin de nous **préparer efficacement au RGPD**, nous avons choisi de nous faire accompagner par les équipes de SCASSI.

Grâce à l'**expertise juridique et technique** de ses ingénieurs, nous avons pu mettre en place un **plan d'action concret et réaliste** afin de nous mettre en conformité. En parallèle de cela, SCASSI forme en interne un de nos employés au **poste de DPO** (Data Protection Officer). Ainsi, je suis confiant que nous serons prêts pour l'échéance d'avril 2018.

Guillaume SANCHEZ
DSI chez GEOSYS



ACCOMPAGNEMENT SCASSI : pragmatique et multi-métiers (juridique et technique)

Etat des lieux

Entretiens, analyse documentaire, visites juridiques et techniques (privacy by design)

Mise en oeuvre du plan d'action

Enregistrements des traitements à caractère personnel, mise en place d'un processus organisationnel et technique pour l'exercice des droits des personnes

Formations

E-learning pour sensibiliser vos collaborateurs

Forensic

Création du dossier conformité, conservation des preuves et support lors des incidents

